

Séance du 25 octobre 2007

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Dumas, Lauqué, Adjoint ; M. Laroche, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Gentili, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, Mmes Bisauta, Capdevielle, Mme Peyrucq, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Labayle donne pouvoir à M. le Maire, M. Lozano donne pouvoir à M. Etchegaray, Mme Bordenave donne pouvoir à Mme Ipharraguerre, Mme Boé donne pouvoir à Mme Chevrel, Mme Jeambrun donne pouvoir à Mme Gentili, M. Causse à Mme Bisauta, M. Larralde donne pouvoir à Mme Peyrucq.

**ABSENTS** : MM. Trunet, Casenave.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : FINANCES - Rapport du représentant de la Ville au Conseil d'administration de la Société Locale d'Epargne Bayonne-Anglet pour 2006/2007.

Monsieur Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Depuis 1999, le capital des Caisses d'Epargne s'est ouvert aux collectivités territoriales, aux sociétés d'économie mixte et aux organismes HLM, en animant le sociétariat à travers les sociétés locales d'épargne.

L'intérêt de cet engagement financier est la participation à la gestion d'un organisme au service du développement local, dont une partie du résultat est affecté au financement de projets de l'économie locale ou sociale.

Les Pays de l'Adour ont été découpés en dix secteurs géographiques correspondant chacun à une société locale d'épargne. La ville de Bayonne s'est portée acquéreur de 1500 parts sociales de la S.L.E. Bayonne-Anglet, dont la valeur nominale est de 20 €.

**Le compte de résultat 2006/2007 de la S.L.E. Bayonne-Anglet**

en €	2006/2007	2005/2006
Produits financiers	256 188	268 936
Charges d'exploitation	11 329	12 033
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>229 843</b>	<b>248 011</b>

**Le bilan 2006/2007 de la S.L.E. Bayonne-Anglet.**

ACTIF en €	2006/2007	2005/2006
Total de l'actif immobilisé	6 641 600	5 735 740
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8 169 738</b>	<b>7 713 164</b>
PASSIF en €	2006/2007	2005/2006
Capital	8 161 391	7 166 167
Résultat de l'exercice	229 843	248 011
Dettes financières		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8 169 738</b>	<b>7 713 164</b>

La SLE, seule ou en collaboration avec les autres sociétés locales d'épargne, soutient les projets d'économie locale et sociale en participant à leur financement. Ces projets concernent la création et la reprise d'entreprises, l'accompagnement et l'insertion par l'emploi, l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, la satisfaction des besoins fondamentaux et l'insertion par la culture ou le sport. Au cours du dernier exercice, la SLE Bayonne-Anglet a apporté son aide financière à 8 projets pour un montant global de 60.550 €.

Le Conseil Municipal prend connaissance du présent rapport écrit.

Pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.